

Communiqué des personnels du Collège Henri Barbusse

Saint-Denis, mardi 02.07.24

C'est avec une profonde sidération que nous avons appris, ce vendredi 28 juin, la non-reconduction du contrat de travail de notre collègue d'histoire-géographie.

Son tort ?

Des problèmes de santé graves qui l'ont contrainte à plusieurs arrêts au cours de l'année, combinés à un lourd événement familial au printemps. Ces arrêts ont été partiellement remplacés, voire pas du tout car, en Seine-Saint-Denis, département sinistré, le rectorat peine à assurer les remplacements nécessaires.

Au collège Henri Barbusse, comme dans de nombreux établissements en éducation prioritaire, les arrêts de travail de nos collègues sont fréquents. Ils sont le symptôme d'une souffrance au travail omniprésente ou simplement des aléas de la vie. Du burn-out à la dépression, du congé maternité au décès d'un proche, du mi-temps thérapeutique au congé de formation... Peu importe le motif ou la durée de l'absence, nous savons très bien que ces arrêts ne seront que partiellement - voire pas du tout - remplacés. Des jours, des semaines, des mois sans cours d'arts, de mathématiques, de français ou d'histoire...

Nous ne sommes pas infailibles, nous ne sommes pas surhumains. L'arrêt maladie nous protège lorsque nous n'avons plus la capacité de travailler. Il nous permet de nous soigner, de bénéficier de la protection de la sécurité sociale, et de celle de notre employeur.

Oui, sauf lorsqu'on est professeur contractuel.

Lorsqu'on est professeur contractuel, c'est marche ou crève.

Ce scandale atteint son paroxysme lorsque, alors que notre collègue était en arrêt, une inspectrice est venue au collège, le vendredi 21 juin, à 8h30, sur demande du rectorat, et a basé son inspection sur 2 cahiers d'élèves de troisième et Pronote. Cette inspection s'est déroulée sans la présence de notre collègue. Le rapport de cette inspection conclue à sa prétendue incompétence pour être reconduite en poste bien qu'elle enseigne dans l'Académie depuis 2011. Une "inspection" menée sans notre collègue, sans observation d'une séance et sans entretien.

De plus, ce rapport évoque de précédents rapports d'inspection ou rapports de visites-conseil en en soulignant uniquement les aspects perfectibles. Pourtant, ils contiennent bon nombre d'éléments élogieux et positifs notamment le dernier rapport qui date d'un an. Mais là encore, le rapport de l'inspectrice de ce mois de juin ne fait état que de lacunes.

Avant même le "rapport" de ce mois de juin, en mai déjà, la hiérarchie au rectorat a envoyé un courriel disant que notre collègue n'était plus dans le "vivier des contractuels renouvelables" et ne recevrait pas de contrat de travail pour la rentrée. Il était précisé dans ce courriel que cette décision a été prise à la suite de l'avis défavorable d'un inspecteur qui ne l'a jamais rencontrée. Dans un courriel, ce même inspecteur a justifié son avis défavorable du fait d'absences justifiées de notre collègue.

Nous exprimons notre solidarité et notre soutien indéfectible à notre collègue d'histoire-géographie. Nous dénonçons avec force les méthodes indignes du service public d'éducation.

Alors que l'Éducation nationale souffre du non-remplacement des enseignants et de recrutement, comment pouvons-nous lui renouveler notre confiance quand elle abandonne et broie nos collègues au moment où ils ont le plus besoin de soutien ?

C'est une honte.

**Les personnels mobilisés du collège Henri Barbusse
avec le soutien des organisations syndicales CGT 93, CNT 93, SNES 93, SUD 93**

